

Créé en 1995 le projet RAVeL a pour vocation de développer un réseau au profit du trafic non motorisé. La première ligne a été inaugurée en 1996,

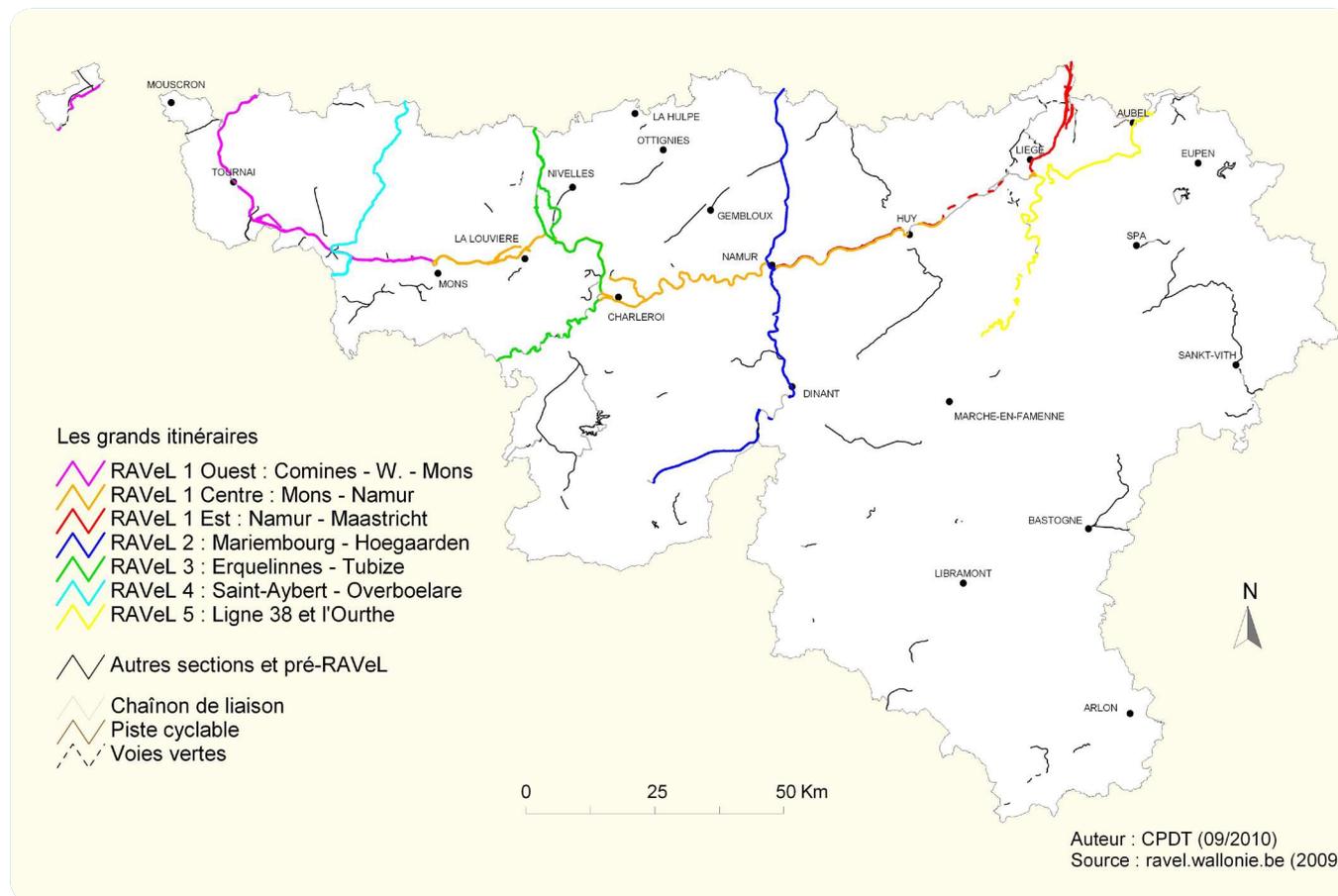
Le RAVeL est un réseau de voies réservées aux usagers lents, c'est-à-dire non motorisés : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, patineurs, cavaliers (lorsque les conditions le permettent).

« RAVeL » est une appellation wallonne pour un réseau wallon. En dehors de nos frontières, on parle le plus souvent de voies vertes.

Ces voies ont pour emprise soit un chemin de service le long des voies hydrauliques, soit une assiette de voie de chemin de fer désaffectée, soit une voirie existante ou à créer à cet effet.

Le RAVeL

Le RAVeL en Wallonie (2010)



Le RAVeL

Niveau spatial :

Wallonie.

Données utilisées :

RAVeL 1 Ouest : Comines-Warneton - Mons (87,6 km)

RAVeL 1 Centre : Mons - Namur (105,6 km)

RAVeL 1 Est : Namur - Maastricht (96,2 km)

RAVeL 2 Mariembourg - Hoegaarden (116,4 km)

RAVeL 3 Erquennes - Tubize (91,4 km)

RAVeL 4 Saint-Aybert - Overboelare (52,9 km)

RAVeL 5 La Ligne 38 (37 km) et l'Ourthe (53,7 km)

Sources des données :

Région wallonne 2010

<http://ravel.wallonie.be>

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart (pmedinal@ulb.ac.be –

02.650.65.16)

et Prof. Christian Vandermotten (cvdmotte@ulb.ac.be).

